



400 ANS du nom de PORT LOUIS

GRUPE DE TRAVAIL « ESPACES VERTS »

5 ème rencontre du jeudi 26 mai 2016.

Présents : Gwénola, Katia, Frédérique, Soizig, Martine R, Elizabeth, Guéna, Sylvie.
Excusée : Martine P., Gérard D., Yvette. Secrétaires : Martine R et Sylvie.

Opération « BEURK »

La réunion commence par le délicat sujet des déjections canines dans la ville. Seule l'école maternelle participera à une sensibilisation à la responsabilité des propriétaires de chiens par le repérage sur le domaine public. Les enfants confectionnent actuellement leurs petits drapeaux « Beurk ». Rendez-vous le vendredi 3 juin avec les enfants. L'école de Kerzo informera les familles comme suit :

« Comme annoncé dans le petit journal municipal, les écoles participeront à l'opération « **crottes de chiens** » proposée par la mairie.

Les élèves de Kerzo sont régulièrement confrontés à ces désagréments (les crottes !) lors de nos diverses sorties (médiathèque, gymnase, piscine...) ; et cela les gêne.

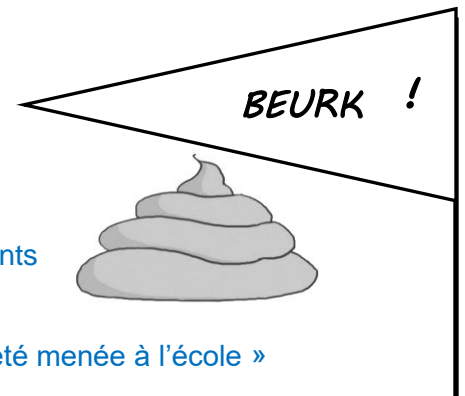
Il faut sans cesse faire attention où mettre les pieds !

« C'est dégoûtant ! »

Se sentant concernés, ils souhaitent donc s'engager avec nous dans cette opération.

Chaque élève a confectionné un petit drapeau !

Vendredi matin, lors de notre visite à la médiathèque (PS/GS) et l'après-midi, lors d'une ballade dans le quartier (MS), les enfants repèreront les crottes et les enseignantes munies de gants les baliseront avec les drapeaux.



Cette action s'inscrit dans une démarche d'éducation à la citoyenneté menée à l'école »

Mardi 7 juin, les bénévoles nettoieront les espaces « balisés ». Les sachets de collecte mis à disposition, gratuitement en mairie, seront aussi distribués dans les secteurs concernés.



VERS UN APPEL AUX RIVERAINS ?

Rue de la Tournelle, des fleurs embellissant le domaine public ont été endommagées, très certainement lors du nettoyage de la chaussée par les services techniques. Cela invite à s'interroger sur l'intérêt ou la nécessité d'un **règlement de voirie** afin que les propriétaires prennent en charge le désherbage sur le trottoir, devant leur maison et le long de leur mur et clôture. Nous relirons le texte du Sénat

<https://www.senat.fr/questions/base/2010/qSEQ101216394.html>

« La jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation (CE, 15 octobre 1980, Garnotel), Ainsi, il n'existe pas d'obligation de principe pour les riverains de nettoyage du trottoir situé devant leur habitation. En vertu de ses pouvoirs de police, le maire apprécie, au cas par cas, en fonction des moyens dont dispose la commune, s'il est opportun de faire supporter le nettoyage des trottoirs par les riverains. » . Si un tel document était élaboré pour Port Louis, les jardiniers n'auraient à leur charge que le désherbage des bords de trottoirs, sur les fils d'eau et les caniveaux.

ENTRETIEN DU CIMETIERE

Il mobilise 3 à 4 fois par an les 5 jardiniers pendant plusieurs jours. C'est une grosse charge. On y constate régulièrement un manque de civisme (les chiens divaguent, des déchets sont abandonnés hors des bacs...) Cap Lorient facture à la ville le ramassage des déchets du cimetière ... d'où la mise en place du tri sélectif en 4 lieux.

Peut-on imaginer la présence d'une personne pour un accompagnement, afin que de nouvelles habitudes soient prises ? Le cimetière est interdit aux chiens et la rédaction d'un règlement pour le cimetière semble nécessaire. Un appel à des bénévoles pour le nettoyage peut-il être imaginé ponctuellement ?

PLANTATIONS AU JARDIN DE LA MUSE

Après les coupes et son nettoyage, le jardin de la Muse va rester en l'état jusqu'en septembre. Aucune plantation ne peut être réalisée en été.

Comment lui redonner le caractère exotique de jardin botanique qu'il fut par le passé ?

Mr Dieul ou le Centre d' Animation Historique peuvent-ils retrouver les essences précédemment implantées à travers les textes ? Le jardin doit-il redevenir botanique avec des panneaux d'information reliant les plantes à l'histoire de la ville ou bien d'abord convivial et paisible, autour de palmiers et des fleurs retenues lors de la précédente réunion ? (rappel d'un labyrinthe dans les roseaux et création d'une cabane en bois pour les enfants, installation de boîtes à livres et d'une sculpture en métal représentant un pilote ?) Il a besoin de couleurs mais ne doit pas être figé ni trop structuré pour y permettre des moments festifs ou des animations.

PLACE DU 14 JUILLET

Une table de pique nique est demandée, une boîte à livres et des jardinières de plantes aromatiques pourraient y être installées. On pourrait aussi les mettre autour des lampadaires

qui auraient besoin d'être changés. Faire appel aux gens du quartier, voir s'ils ont des besoins, s'ils sont prêts à entretenir, à arroser ...

Le marché aux épices qui doit avoir lieu le 13 juillet à la chapelle Saint- Pierre et dans la Grande Rue, pourrait-il y trouver sa place les prochaines années ?

Du fait de sa configuration, cette place peut se prêter à des expo- ventes. Il faut cependant y créer une boîte électrique. Y faire la fête de quartier du Centre en 2017 pourrait lui donner une nouvelle image

ESPACE BAD HARZBURG

A l'entrée de la ville en venant de Riantec, comment mettre en valeur cet espace pour casser la perspective sur l'aire des camping-cars, peu avenante ?

Un alignement de tamaris semble trop flou et manque de caractère ; il faut marquer l'espace : une rangée de miscanthus géants (1m50 de hauteur) sur le pourtour de l'aire.



Des arbres par 3 sur le terrain (résineux, cèdres), une pelouse drue avec des passages piétons rééquilibrés, des tables de pique nique, un parcours de santé (devis), créer un cheminement avec des panneaux pour évoquer le jumelage, le nom de l'espace ? Le nom de la Côte Rouge lié aux grenats ou aux sables rouges, la pêche à pied en petite mer de Gâvres (technique de la pêche au Trou, de la pêche à la cuiller) et une sensibilisation à la ressource ou à la pêche à la palourde réputée sur notre Côte Rouge pourraient faire l'objet de pupitres d'information. La municipalité dispose déjà de planches explicatives sur la pêche à pied. Un réaménagement de la sorte, devra être proposé, débattu chiffré et programmé.

ANSE DU DRIASKER

Il existe déjà un projet pour cet espace dans le cadre du PLU, il n'est donc pas nécessaire d'y revenir. Les tables de pique -nique y sont régulièrement fréquentées. Le site des anciens abattoirs est en zone de submersion marine et les finances communales ne permettent pas d'y envisager un projet.

N.B. : La création d'une association est nécessaire pour la gestion des festivités relatives aux 400 ans. Un groupe travaille actuellement sur les statuts.

Prochaine réunion : jeudi 30 Juin à 9h30 sur le terrain de l'Anse du Driasker - Avenue Marcel Charrier .